



AVIS PUBLIC

Programme RénoRégion

En suivi des récentes annonces gouvernementales, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau désire aviser la population qu'une aide financière de 300,000 \$ est mise à sa disposition dans le cadre du programme de rénovation de la Société d'Habitation du Québec.

RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeures que présente leur résidence.

Admissibilité

Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des défauts majeures.

Autres conditions d'admissibilité :

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière.
- La valeur uniformisée d'un bâtiment admissible est de 100 000 \$, excluant la valeur du terrain.
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié au programme RénoRégion ou RénoVillage au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

A compter du 12 juillet 2017, les formulaires de demande sont disponibles au siège social de la MRC, situé au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield, dans tous les bureaux municipaux ainsi que sur notre site web au www.mrcvq.qc.ca La date limite pour la réception des demandes est le mercredi 9 août 2017. Toute demande reçue au-delà de cette date sera automatiquement rejetée.

Traitement des demandes

Il est très important de joindre au formulaire tous les documents demandés car les dossiers complets seront priorisés afin de permettre d'analyser rapidement les demandes vers la fin août et les premiers dossiers retenus seront avisés en septembre.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la MRC au (819) 463-3241 poste 221.

Lynn Kearney,
Directrice générale